Ministère de l'Education nationale. Collège d'enseignement secondaire type 1200 places. Programme de construction.

Numéro d'inventaire: 1988.00581.11

Type de document : livre

Éditeur : Institut Pédagogique National

Imprimeur : Imp. Nationale Date de création : 1970

Description : Couverture papier épais. 4 feuilles et 3 liasses en plus.

Mesures: hauteur: 270 mm; largeur: 209 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau: Post-élémentaire

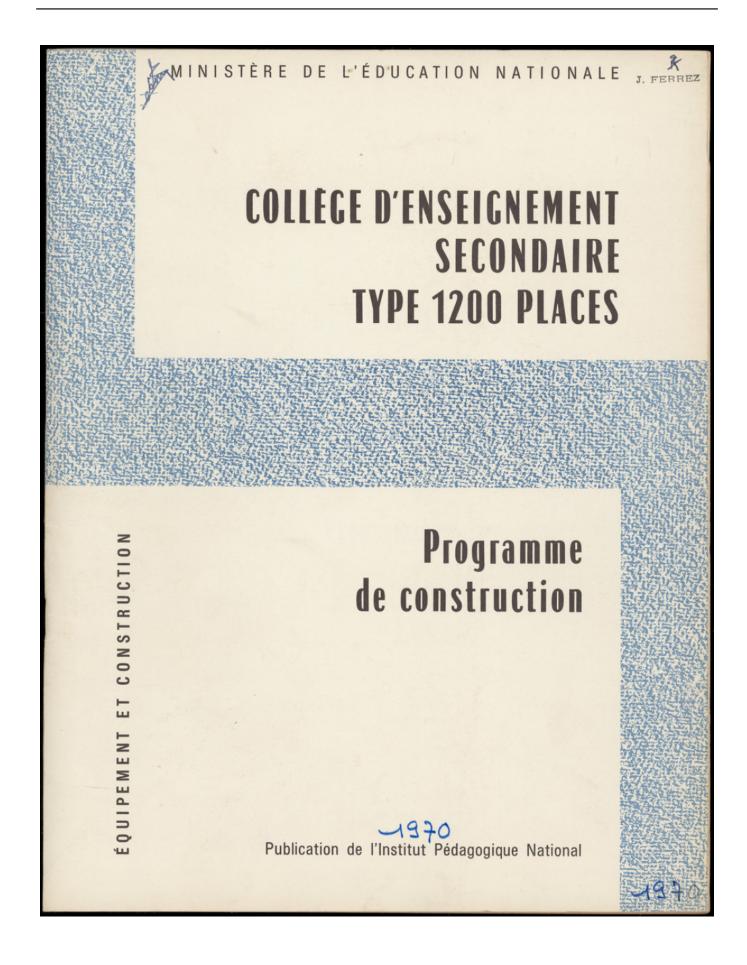
Autres descriptions : Langue : Français Nombre de pages : 55+17+26+2+1+1+1+1

Mention d'illustration

ill.

1/4







EXTERNAT ET DEMI-PENSION

I - EXTERNAT

DESIGNATION		caractéristiques de chaque unité en en surface trames		OBSERVATIONS				
Permanence-Salle élèves Local pour activ Bureau du Surve! B SALLES SPECIALIS (1) Histoire e (1) Dépôt lié d'histoi. Musique (salle avec pos (2) Dépôt pour Sciences (3) Collection (3) Collection Physique et Te Dépôts Salles d'ensei Dépôts Salles d'ensei Dépôts Salles d'ensei Dépôts C LOCAUX MEDICAUX Saile de mensur Cabines de dés (Bureau du Méde l'Assistante S	s	36 m2 - 72 m2 - 36 m2 - 24 m2 - 60 m2 - 24 m2 - 60 m2 - 24 m2 - 60 m2 - 24 m2 - 24 m2 - 24 m2 - 36 m2 - 24 m2 -	4×5 4×4 4×3 4×5 4×4 4×5 4×6 4×2 4×6 4×2 4×6 4×2 4×6 4×2 4×6 4×2 4×6 4×2 4×6 4×2 4×6 4×2 4×6 4×3	(1) Les Salles d'histoire et géographie seront rapprochées de la ou des salles de documentation. Le dépôt doit être placé entre deux des trois salles d'histoire et géographie et communiquer avec elles. (2) DEPOT POUR MODELES: entre les deux salles de dessin et communiquant avec elles. (3) COLLECTIONS-LAVERIE-PRODUITS: a) de 49 m2: entre deux salles de Sciences et communiquant avec elles; b) de 24 m2: contigüe à la troisième salle de Sciences et communiquant avec elle. SALLES DE PHYSIQUE ET TECHNOLOGIE ET SALLES D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE N'1-N'2 et N'3: a) à chacune de ces salles est associé un dépôt, les deux locaux communiquant entre eux par une porte; b) ces diverses salles seront rapprochées dans leur implantation et, dans toute la mesure du possible, groupées; si l'ensemble devait être scindé il y aurait lieu de placer les salles de PHYSIQUE ET TECHNOLOGIE près des salles de SCIENCES; c) les salles d'enseignement pratique n'1 seront isolées du bâtiment des classes et situées au rez-de-chaussée; d) pour la réalisation de ces salles on se référa aux schémas-types et notices techniques annexés dont les dispositions sont impératives. LOCAUX MEDICAUX ET SOCIAUX: Ces locaux seront placés dans le voisinage de l'une des salles de permanence.				
Garç	D EQUIPEMENT SANITAIRE (Cet équipement tient compte des éléments de secours éventuellement néces- saires aux étages). Garçons: W.C. (cuvette non contact): 15 Urinoirs							
N.B. Prévoir éga tien par bl (secours).	N.B. Prévoir également : 1 prise d'eau froide et 1 placard pour le rangement du matériel d'entretien par bloc d'équipement sanitaire prévu au rez-de-chaussée et, éventuellement aux étages (secours).							



I - EXTERNAT (suite)

I - EXTERNAT (suite)						
	DESIGNATION DES LOCAUX		O C A U X GESSAIRES	OBSERVATIONS		
			Surface			
Ε	LOCAUX ANNEXES Salle des Professeurs	1 1 2 1 1 1	60 m2 env. 12 m2 - 60 m2 - 60 m2 - 60 m2 - 72 m2 env.	- Salle des Professeurs (y compris le vestiaire) Salle de documentation et bibliothèques des professeurs et élèves Permanence - Salle de lecture Bureau d'Orientation Local de duplication et archives Salle d'auto-documentation parents-élèves.		
F G	LOCAUX ADMINISTRATIFS Bureau du Directeur " " Sous-Directeur " de Secrétariat de Direction " du Gestionnaire et Secrétaire " pour l'Orientation Local de Duplication et archives Vestiaire-sanitaire Loge du concierge Salle d'attente-parloir APPARTEMENTS DE FONCTION Appartement du Directeur " " Sous-Directeur " " Gestionnaire " " Gestionnaire " " concierge " " concierge " " d'agent LOCAUX ET EQUIPEMENTS DIVERS Réserve-dépôt (pour mobilier et matériel)	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 2	24 m2 - 18 m2 - 24 m2 - 30 m2 - 24 m2 - 6 m2 - 12 m2 - 18 m2 - 18 m2 - 17 m2 - 85 m2 - 85 m2 - 85 m2 - 57 m2 - 57 m2 -	ADMINISTRATION: Le bureau du gestionnaire devra être protégé efficacement contre l'effraction. De plus, il devra être possible d'ancrer au sol un coffre- fort de 250 kg. La loge du concierge sera dans le bâtiment ad- ministratif, près de l'entrée, avec le logement du concierge, adjoint à la loge. APPARTEMENTS DE FONCTION: 1*) Il sera installé une antenne collective de télévision, lère et 2° chaînes, ainsi que les raccordements aux différentes salles de séjour (un par logement). 2*) Il sera prévu, dans chaque appartement la pose de compteurs pour l'électricité et le gaz (dans la mesure où l'établissement aun branchement de gaz) ainsi que les raccor- dements nécessaires. Les dépenses en résultant seront comprises dans le coût de la construction.		
	Atelier de factotum	1 1 1	Sur la bas externes et être reten criptive d pour 30 au 370 m2 env Installati de la circ Une antenn nes, devra ment". Ell chaque niv	e de 1 m2 env. pour 3 élèves, l'effectif des celui des demi-pensionnaires devant, seuls, us à cet égard. (Se reporter à la fiche des- 'opération). tos. iron - Sera rapproché de la salle de res- taurant pour permettre une attente abritée. on normalisée conformément aux dispositions valaire du 11 avril 1960. de collective de télévision, lère et 2ème chaî- ec comportera, sur le câble de descente et à reau, une boîte de raccordement destinée à des- érieurement certaines salles d'enseignement.		
	AIRES DE RECREATION					

- 11 -